

FACULTE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Année universitaire 2010 – 2011

MASTER ÉCONOMIE ET GESTION

MENTION

« DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

DOSSIERS DE PRE – INSCRIPTION

(Sous réserve de l'acceptation de la nouvelle habilitation de 2010)

Responsable de la mention : Mr JEAN PIERRE Philippe

MASTER ECONOMIE ET GESTION

MENTION « DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

Année universitaire 2010 – 2011

Dossier de pré – inscription en formation initiale :

Nom patronymique (de naissance) :

Nom marital (d'épouse) :

Prénoms :

Né (e) le : A :

N° étudiant :

N° de sécurité sociale :

Adresse :

.....

..... CP : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Fax :

Le **présent dossier complété par les pièces exigées**, doit être déposé ou reçu
au secrétariat du Master 2 Economie,
au plus tard **avant le vendredi 11 juin 2010 à 16h**, délai en rigueur.

Dossier reçu le :

Visa du Responsable :

MASTER ECONOMIE ET GESTION
MENTION « DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

Année universitaire 2010 – 2011

Engagement de règlement des droits d'inscription en formation initiale :

Nom :

Prénoms :

Né (e) le : A :

Prend l'engagement de régler les droits d'inscription
en 2^{ème} année de Master 2
« Développement Durable et Aménagement du Territoire »
auprès de l'Agence comptable de l'Université de la Réunion,
avant la fin du mois de septembre 2010.

A titre d'information

Les étudiants non salariés doivent régler :

- Le montant des frais de scolarité pour les Master 2 (se renseigner auprès de la DASE)
- Le montant des droits nationaux (se renseigner auprès de la DASE)
- La Sécurité sociale et mutuelle (se renseigner auprès des agences)

Date :

Signature :

FACULTE DE DROIT ET D'ECONOMIE

Année universitaire 2010 – 2011

MASTER ECONOMIE ET GESTION

MENTION « DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

Responsable de la mention : Mr JEAN PIERRE Philippe, Professeur des universités

SECRETARIAT ADMINISTRATIF ET FINANCIER :

En formation continue :

Service Universitaire de la Formation Continue (SUIFC)
2, rue Joseph Wetzell
97490 SAINTE – CLOTILDE

Tél : 0262 48 33 70

Fax : 0262 48 33 71

SECRETARIAT ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE :

En formation initiale :

Mlle Priscilla ALLAMELOU

Faculté de Droit et D'Economie
Secrétariat des Master 2 Economie
15 avenue René Cassin
BP 7151
97715 SAINT DENIS messag cedex 9

Tél : 00262 93 84 25

Fax : 0262 93 84 85

E-mail : priscilla.allamelou@univ-reunion.fr

FACULTE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Année universitaire 2010 – 2011

MASTER ECONOMIE ET GESTION

MENTION « DEVELOPPEMENT DURABLE
ET
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

Fiche de renseignements :

Nom :

Prénoms :

Né € le :

Situation familiale :

Situation militaire :

Série du Baccalauréat ou équivalent:

Année du Baccalauréat :

Maîtrise ou équivalent :

Discipline :

Année d'obtention :

Session :

Mention :

Si diplôme en trois ans :

Discipline :

Année d'obtention :

Session :

Mention :

Fonction professionnelle ou élective :

Date :

Signature :
(Mention manuscrite « Certifié exact »)

FACULTE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Année universitaire 2010 – 2011

MASTER ECONOMIE ET GESTION

MENTION « DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

Pièces à joindre au dossier de pré - inscription :

- La **fiche de renseignements**
- Une **lettre de motivation manuscrite** adressé au professeur responsable du Master, (Mr JEAN PIERRE Philippe), présentant les motivations du candidat à cette formation de 3^{ème} cycle et exposant les éléments de la candidature que le dossier ne permet pas de faire valoir ;
- Un **curriculum vitae dactylographié** ;
- **2 photos d'identité** (portant au dos le nom du candidat) ;
- **Un chèque de 15 euros** pour les frais de dossier, établi à l'ordre de Mr l'Agent comptable de l'Université ;
- La **photocopie des relevés de notes de l'ensemble du cursus universitaire** (y compris celle du diplôme le plus élevé ou de la dernière attestation de réussite) ;
- La **photocopie de la carte nationale d'identité** ou du passeport ;
- **2 enveloppes timbrées**, libellées à votre adresse (Pas d'enveloppe à fenêtre) ;
- La **fiche de préférence**, à remplir si le candidat a fait avait acte de candidature à d'autres formations de Master 2 (y compris hors de la Faculté de Droit et d'Economie du département)



FACULTE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Année universitaire 2010 – 2011

MASTER ECONOMIE ET GESTION

MENTION « DEVELOPPEMENT DURABLE
ET
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »

Parcours Professionnel et Recherche

Niveau 2

Fiche de préférence :

Veillez numéroté, dans l'ordre de préférence, les diplômes de niveau
Master 2, pour lesquels vous postulez :

- 1).....
- 2).....
- 3).....
- 4).....
- 5).....
- 6).....
- 7).....
- 8).....
- 9).....
- 10).....

MASTER ECONOMIE - GESTION

MENTION « DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

LES OBJECTIFS

L'objectif de la seconde année du master mention « Développement Durable et Aménagement du Territoire » (Mention DDAT ci-après), est de former des cadres correspondant au moins à un niveau Ingénieur en leur offrant des compétences transversales et spécifiques reconnues dans les différents métiers touchant les problématiques du développement du territoire et de la gouvernance des économies en développement.

LES DEBOUCHES

Les débouchés de l'année 2 du Master mention « Développement Durable et Aménagement du Territoire » sont nombreux pour un niveau d'Ingénieur dans le domaine de la gestion et du développement du territoire. En fait, les matières et compétences obtenues dans le master recouvrent plusieurs métiers. Il en est ainsi du métier de développeur économique ou d'agent de développement (pouvant être recruté par des institutions privées ou publiques), et des métiers d'urbaniste, d'aménageur, de conseiller en développement, de chargé d'analyses et de développement, de gestionnaire de politique de la ville, d'aménageur-opérateur de projet public, d'évaluateur, de gestionnaire et manager de collectivités publiques et d'agence de développement, de responsable du suivi des marchés publics, de responsable du contrôle administratif et financier, de responsable du budget d'une collectivité, de gestionnaire de projet...

LES COMPETENCES A ACQUÉRIR

De manière plus précise, les compétences acquises dans le cadre du développement économique du territoire, recouvrent une grande variété de métiers :

- Adjoint au directeur du développement économique
- Agent de développement socio-économique,

- Agent de développement
- Animateur économique territorial
- Chargé de développement territorial,
- Chargé d'études pour le développement local,
- Chargé de mission développement économique local,
- Chargé de mission territoire
- Chargé de mission animation économique
- Conseiller technique chargé du développement local
- Coordinateur de territoires,
- Responsable du service économique,

Ces métiers présents dans des institutions publiques ou privées sont accessibles soit par voie de concours ou de recrutement dans le cadre de contrat à durée indéterminée. De nombreuses offres d'emplois présentes dans ces domaines peuvent l'attester et sont réalisées soit par des collectivités publiques, des opérateurs d'aménagement ou des entreprises privées.

A La Réunion, plusieurs institutions recrutent ou peuvent potentiellement recruter dans ces métiers. Il s'agit du Conseil Régional, du Conseil Général, des Communes, des Etablissement Publics de Coopération Intercommunale, des Communes, des Syndicats mixtes, des Sociétés d'économie mixte, de l'Agence de Développement de La Réunion (ex-Comité de Pilotage de l'Industrie), de l'Association pour le Développement de l'Industrie de La Réunion, de l'Etablissement Public Foncier Régional, du Commissariat à l'Aménagement des Hauts, de l'Agence pour la Promotion Rurale, du Parc National des Hauts (en création), de l'Agorah, des cabinets d'Expertises, des groupes industriels privés (tels que le groupe Quartier Français par exemple),...

Bien sûr les étudiants formés par le Master mention « DDAT » n'ont pas, comme seul horizon professionnel, La Réunion mais ils peuvent voir leurs compétences reconnues dans les autres pays de la zone Océan Indien et surtout en France Métropolitaine (sur ce plan les deux Masters existant actuellement accueillent, chaque année, des étudiants ayant réalisé leur parcours initial en métropole et obtenant, après leur Master, des propositions d'emploi dans leur région d'origine).

Cette richesse en matière de débouchés repose sur un partenariat actif entre recherche et profession qui s'inscrit dans la logique de professionnalisation des parcours qu'ils soient liés à un parcours de recherches universitaires au sens académique ou à un parcours à vocation professionnelle immédiate.

LA FORMATION

Dans ce cadre, le master mention « Développement Durable et Aménagement du Territoire » s'appuie

- d'une part sur le savoir et savoir faire des enseignants chercheurs du département d'économie, du département de Droit Public et d'autres départements de l'Université de La Réunion en lien avec les axes des Laboratoires CERESUR, GREGEOI,... Ainsi, nous retrouvons une synergie entre les

orientations du master et plusieurs axes de recherche de ces laboratoires : analyse de l'efficacité managériale des institutions privées de La Réunion, études de la croissance et du développement des économies insulaires, analyse de la problématique de la localisation des activités économiques sur le territoire, étude de l'impact des flux financiers et des aides publiques sur la croissance économique des économies en général et des petites économies en particulier...

- d'autre part, sur un réseau de professionnels de différents horizons intervenant dans les formations actuelles de Masters et occupant au moins des postes de direction de service ou de direction générale dans les institutions publiques ou privées.

Au total, la deuxième année de la mention « DDAT » vise à former des Développeurs ou des Agents de développement d'un niveau ingénieur. Dans cette perspective **le développeur a pour mission l'étude et l'animation de projets de développement à une échelle locale ou régionale. Il joue le rôle d'interface entre les logiques de développement des entreprises et celles des territoires. Il est l'accompagnateur du changement sur un territoire en partenariat avec les acteurs locaux privés et publics.**

CONDITION D'ACCÈS :

- Etre titulaire d'un diplôme homologué de niveau Bac + 4
- Ou être salarié ou demandeur d'emploi. Un dossier de validation des acquis professionnels et personnels doit alors être constitué
- Sélection sur dossier et entretien devant un jury
- Capacité d'accueil : 20 étudiants maximum
- Localisation des enseignements : Faculté de Droit & Economie, site de Saint Denis

RESPONSABLE DE FORMATION

 **Responsable de la spécialité DDAT**

Philippe JEAN PIERRE, Professeur des universités

CENTRE RESSOURCES

 **SECRETARIAT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES FORMATIONS
CONTINUES**

En formation continue :

Service Universitaire de la Formation Continue (SUFP)

2, rue Joseph Wetzell

97490 SAINTE – CLOTILDE

Tél : 0262 48 33 70

Fax : 0262 48 33 71

 **SECRETARIAT PÉDAGOGIQUE ET SECRETARIAT ADMINISTRATIF
DES FORMATIONS INITIALES:**

En formation initiale :

Mlle Priscilla ALLAMELOU

Faculté de Droit et D'Economie

Secrétariat des Master 2 Economie

15 avenue René Cassin

BP 7151

97715 SAINT DENIS messag cedex 9

Tél : 00262 93 84 25

Fax : 0262 93 84 85

E-mail : priscilla.allamelou@univ-reunion.fr

Année universitaire 2010/2011

MASTER 2 SPÉCIALITÉ DEVELOPPEMENT DURABLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

	Unités d'enseignement	Matières	CM Nbre d'h00	TD Nbre d'h00	% de la matière dans l'UE	% de l'UE dans la note finale	ECTS	
S E M E S T R E 3	<u>UE. 3.A</u> COURS COMMUNS	Développement et coopération économique	20	-	34	5	3	
		Diagnostic et stratégie de développement du territoire	20	-	33	5	3	
		Analyse des politiques de développement	20	-	33	5	3	
	TOTAL DE L'UE 3.A			60	-	100 %	15 %	9
	<u>UE. 3.B</u> COURS COMMUNS	Sociologie urbaine	20	-	25	5	3	
		Politique de l'aménagement du territoire	20	-	25	5	3	
		Droit de l'urbanisme	20	-	25	5	3	
		Droit du développement durable	20	-	25	5	3	
	TOTAL DE L'UE 3.B			80	-	100 %	20 %	12
	<u>UE. 3.C</u> LANGUES ET PROFESSIONNALISATION	Séminaires professionnels	20	-	20	3.5	2	
		Anglais	20	-	25	3.5	2	
		Gestion financière des collectivités locales	20	-	35	5	3	
		Techniques de recherche d'emploi	20	-	20	3	2	
	TOTAL DE L'UE 3.C			80	-	100%	15%	9
	TOTAL DU SEMESTRE 3			220	-	-	50%	30
S E M E S T R E 4	<u>UE. 4.A</u> COURS COMMUNS	Entreprise et développement durable	20	-	25	4	2	
		Management des politiques européennes	20	-	25	4	2	
		Economie publique locale	20	-	25	4	2	
		Gestion opérationnelle de projets	30	-	25	5	2	
	TOTAL DE L'UE 4.A			90	-	100%	17%	8
	<u>UE. 4.B</u> COURS COMMUNS	Analyse et Modélisation Macro-économique	20	-	30	3	2	
		Géomatique 2	20	-	35	5	4	
		Prospective et prévision économique	20	-	35	5	4	
	TOTAL DE L'UE 4.B			60	-	100%	13%	10
	<u>UE. 4.C</u> SPECIALISATION	Professionnalisation :		-	-	100	20	12
		Stage de 6 mois et rapport de stage						
		Recherche :						
		Evaluation des politiques publiques	20		15	4	2	
	Méthodologie économique	20		15	4	2		
	Mémoire de recherche (4 mois)	0		70	12	8		
TOTAL DE L'UE 4.C			0 / 40	-	100%	20%	12	
TOTAL DU SEMESTRE 4			150 / 190	-	-	50%	30	
TOTAL M2 DDAT			370 / 410	-	-	100%	60	

CALENDRIER M2 DDAT

Début des cours du premier semestre	Septembre 2010
Fin des cours du premier semestre	18/12/2010 *
Proposition des sujets et du directeur de mémoire (pour la formation continue) Formulaire à retirer à l'administration	18/12/2010
Reprise des cours au second semestre	13/01/2011
Agrément des propositions susmentionnées par le responsable de la formation Finalisation des signatures pour les conventions de stage	Février 2011
Fin des cours du second semestre	31/03/2011
Remise des rapports de stage (Formation initiale) au secrétariat du Master en 2 exemplaires + 1 exemplaire à remettre directement au Maître de stage en entreprise	16/09/2011
Remise des mémoires (Formation continue) au secrétariat du Master 2 en 3 exemplaires	16/09/2011
Soutenance des rapports de stages (Formation initiale)	Fin Septembre 2011
Soutenance des mémoires (Formation continue)	Fin Septembre 2011
Délibérations	Octobre 2011

*** Il peut y avoir la possibilité que quelques cours du premier semestre se terminent avant la fin du mois de janvier**

La nature des examens relatifs aux différentes matières dispensées reste à la discrétion des enseignants.

Les étudiants de formation initiale sont priés de retirer 3 exemplaires de convention de stage et de remettre ces documents au secrétariat du Master 2 dûment complétés et signés par l'entreprise avant de commencer le stage.